Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8570790
Centre d'intérêt: 870

Jean, Johanne.

Elaboration de matériel pédagogique en santé et sécurité du travail : rapport d'étape / par Johanne Jean, Jean-René Chénard, Hélène Bilodeau : [pour les Plans de perfectionnement des maîtres de l'enseignement professionnel], Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. -- [Rouyn] : L'Université, 1985.
19 p. ; 28 cm.

Bibliogr.: p. 19.

Descripteur(s): *Santé *Sécurité *Conditions de travail *Enseignement professionnel *Elaboration de guides pédagogiques *Matériel didactique *Secondaire (Niveau)

Ce rapport d'étape fait le bilan de deux années de recherche consacrée à la conception de matériel didactique en santé et sécurité du travail. Il présente l'historique du dossier, la méthodologie retenue pour l'élaboration des activités d'apprentissage et les résultats obtenus lors de la conception et de la pré-évaluation. Ainsi six modules d'apprentissage ont été conçus et pré-évalués. Ces modules visent à combler une lacune importante en donnant aux étudiants et aux enseignants du professionnel des outils pertinents en matière de santé et sécurité du travail, quel que soit leur secteur d'activité.

Les auteurs ont rencontré 29 professeurs du secondaire professionnel de la région Abitibi-Témiscamingue. Suite aux résultats obtenus lors de ces rencontres, tous les énoncés des enseignants ont été regroupés sous onze thèmes-clés, classés selon les priorités exposées. Les auteurs ont par la suite élaboré un questionnaire à l'intention de divers représentants des milieux industriels de la région; 173 questionnaires furent remplis. Par la suite, les auteurs ont élaboré un document de travail détaillant les objectifs à atteindre et une partie des connaissances formelles à acquérir par les étudiants. Enfin, ils ont élaborés des activités d'apprentissage pour sept modules.

Les auteurs avaient terminé en mai 1985 la conception de six des sept modules prévus au départ. Chacun des modules se présente sous la même forme et comprend trois cahiers: un cahier santé et sécurité, un cahier de l'élève et un cahier de l'enseignant. En vue de la poursuite du projet et à partir des résultats de la pré-évaluation, les auteurs corrigeront les versions initiales de chacun des modules. De plus, avec l'aide d'un graphiste et d'un illustrateur, ils donneront aux documents une présentation uniforme, agréable et plus attrayante sur le plan didactique.

Type de document: d
Région(s) administrative(s): 08
Notice(s) connexe(s): 8570791, 8570792, 8570793, 8570794, 8570795, 8570796

Financement: Bénéficiaire - UQ en Abitibi-Témiscamingue
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGERU
Programme(s) de subvention - PPMEP

EDUQ 8570790

PPMEP

PLANS DE PERFECTIONNEMENT DES MAÎTRES DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue

EDUQ 8570790

ELABORATION DE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

RAPPORT D'ÉTAPE

PAR
JOHANNE JEAN
JEAN-RENÉ CHÉNARD
HÉLÈNE BILODEAU

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

MAI 1985

TABLE DES MATIERES

	Page
Liste des tableaux	1
Introduction	2
1. Historique du dossier	4
2. Elaboration des activités d'apprentissage et méthodologie retenue	8
2.1 Genre de production	8
2.2 Cadre théorique: Utilisation du modèle de Gagné	10
2.3 Conception des activités	10
2.4 Pré-évaluation des activités	12
3. Résultats	17
Conclusion	18
Bibliographie	19

LISTE DES TABLEAUX

Page

Tableau I : Résultats des rencontres tenues auprès d'enseignants du secondaire professionnel..... 6

Tableau II: Résultats d'apprentissage selon le modèle de Gagné..... 11

Tableau III: Etapes du processus L.V.R..... 15

INTRODUCTION

Ce rapport d'étape fait le bilan de deux années de recherche consacrées à la conception de matériel didactique en santé et sécurité du travail. Il présente l'historique du dossier, la méthodologie retenue pour l'élaboration des activités d'apprentissage et les résultats obtenus lors de la conception et de la pré-évaluation. Ainsi, six modules d'apprentissage ont été jusqu'à maintenant conçus et pré-évalués. Il est important de noter que ces productions sont avant tout destinées à l'élève.

L'équipe de recherche de l'UQAT qui a piloté le dossier en 84-85 était composée de Madame Johanne Jean, ingénieure et Monsieur Jean-René Chénard, professeur au département des sciences du comportement humain. Dès le début des activités, Madame Hélène Bilodeau, spécialiste en moyens techniques d'enseignement a participé sur une base régulière au travail de cette équipe. De façon plus ponctuelle, d'autres intervenants ont été appelés à se joindre à nous: Madame Colette Picard, spécialiste en évaluation de documents pédagogiques a pris en charge la pré-évaluation, Madame Marie-Josée Colibeau, phycomotricienne, a élaboré le module sur les facteurs humains et le milieu de travail, Monsieur Jean Lapierre, ingénieur, a pris une part active aux discussions d'équipe lors de la correction de chacun des modules et Monsieur Daniel Sigouin, recherchiste, est intervenu auprès des chercheurs tout au long de la démarche. De plus, lors de la mise à l'essai des documents, Monsieur Guy Plante, enseignant à la Polyvalente La Mosaïque et Monsieur Gilbert Deault, enseignant suppléant à la Polyvalente d'Iberville ont dipensé les activités d'apprentissage.

Les modules d'apprentissage produits visent donc à combler une lacune importante en donnant aux étudiants et aux enseignants du professionnel des outils pertinents en matière de santé et sécurité du travail, et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

Notez en dernier lieu, que vous retrouvez dans ce rapport la première version des documents produits, les versions finales seront élaborées au cours de la prochaine année.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Lors de la première année du projet (83-84), nous avons tenté de tracer et d'évaluer le portrait de la situation en santé et sécurité du travail dans les écoles secondaires de l'Abitibi-Témiscamingue.

La problématique, cernée à ce moment, se résumait ainsi:

- A l'exception du secteur de la construction, les enseignants et les étudiants du secondaire professionnel ne possèdent pas d'outils pédagogiques répondant à leurs besoins en santé et sécurité du travail.

- Il n'existe aucun document pédagogique ayant une portée générale en santé et sécurité du travail, pouvant s'appliquer à tous les secteurs de l'enseignement professionnel.

- Selon les représentants de l'industrie, les jeunes travailleurs qui arrivent sur le marché du travail possèdent peu de connaissances en santé et sécurité du travail. L'école apparaît donc comme le milieu privilégié pour atteindre ces jeunes avant leur arrivée sur le marché du travail.

En conséquence notre intervention s'est portée directement au niveau de l'instrumentation. Nous souhaitions:

- fournir aux étudiants et futurs travailleurs des outils pédagogiques leur permettant d'aborder dans sa globalité la santé et la sécurité du travail;
- provoquer chez-eux un changement de mentalité au niveau des habitudes et des attitudes face à la santé et sécurité du travail.

Pour opérationnaliser cette problématique, nous avions décidé d'aller rencontrer les professeurs de niveau secondaire professionnel de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Ces rencontres visaient à identifier avec eux leurs besoins ainsi que ceux des futurs travailleurs en matière de santé et sécurité du travail.

Les rencontres ont été réalisées avec l'aide de la "technique du groupe nominal". Nous avons choisi cette méthode parce qu'elle nous permettait d'aller chercher une importante quantité d'informations dans un laps de temps relativement court. 29 enseignants provenant de cinq commissions scolaires de la région ont été rencontrés. Les professeurs contactés appartenaient à plusieurs secteurs de l'enseignement professionnel (équipement motorisé, menuiserie, mécanique, électricité, commerce et secrétariat, soins esthétiques, hydrothermie, meuble et construction, machinerie lourde, cuisine professionnelle, électrotechnique et mécanique d'ajustage).

Suite aux résultats obtenus lors de ces rencontres, tous les énoncés des enseignants ont été regroupés sous onze thèmes clés, classés selon les priorités exposées. Le tableau 1 résume chacun de ces thèmes. Cette collecte de données représente en quelque sorte le diagnostic de la situation problématique de la santé et de la sécurité du travail, pour les écoles de la région 08.

TABLEAU 1 (1)

Résultats des rencontres tenues auprès d'enseignants du secondaire professionnel

Thèmes	Objectifs
A. Motivation et sensibilisation à la santé et la sécurité au travail	Intégrer à toutes les facettes de la vie, les comportements et les mentalités propres à assurer la santé et la sécurité au travail.
B. Auto-protection et protection des autres	Connaître les équipements de protection individuels appropriés au travail effectué et les attitudes indispensables à sa sécurité et à celle d'autrui.
C. Lois sur la santé et la sécurité du travail	Se familiariser avec les lois et règlements régissant la santé et la sécurité du travail. C'est à dire connaissance des responsabilités (droits, devoirs et recours) des travailleurs et des employeurs.
D. Aménagement des ateliers	- Identifier les besoins des travailleurs en termes d'environnement de travail (propreté, aération, éclairage, etc...) et d'organisation sécuritaire des ateliers. - reconnaître les éléments à risque de son milieu de travail.
E. Equipement et outillage	Utiliser les outils et les équipements spécifiques, de façon sécuritaire (entretien, techniques, etc...)
F. Premiers secours	Identifier quels sont les gestes à poser en cas d'urgence (premiers soins, les procédures d'évacuation, etc...)
G. Ergonomie	Comprendre le rôle de l'ergonomie et identifier quelques-unes de ses applications (adaptation du poste de travail, des machines, des outils, des horaires et du milieu aux capacités et aptitudes humaines.
H. Travail	Identifier des habitudes à prendre ou à éviter concernant le rythme de travail et spécifier les concepts de rendement ne fonction des capacités du travailleur et de l'esprit d'équipe nécessaire.
I. Conséquences d'un accident	Démontrer les conséquences physiques, sociales, économiques et environnementales des accidents.
J. Hygiène industrielle	Identifier les principales maladies industrielles, les agents qui les causent et les méthodes de manipulation des produits dangereux.
K. Pratique	Faire un lien entre la réalité de l'école et celle de l'industrie.

(1) Adapté de: Parent, R., Jean, J. et Lapierre J., Elaboration d'un guide pédagogique en santé et sécurité du travail. Partie 1, Rouyn, UQAT, 1984. p. 28.

Par la suite, nous avons élaboré un questionnaire à l'intention de divers représentants des milieux industriels de la région. Nous demandions aux entreprises de classifier selon leur importance chacun des 11 thèmes dégagés antérieurement. Elles devaient également commenter la situation actuelle de la santé et de la sécurité dans leur entreprise.

Des 654 questionnaires postés aux entreprises, 173 nous sont revenus. Les résultats obtenus se résument ainsi: 90% des thèmes retenus se sont révélés "important", "très important" ou "extrêmement important". De plus, la plupart des commentaires énoncés par les entreprises tournaient autour de la "réelle importance de la santé et la sécurité du travail pour les travailleurs".

Suite à ces collectes de données, nous avons élaboré un document de travail détaillant les objectifs à atteindre et une partie des connaissances formelles à acquérir par les étudiants. Les onze thèmes énoncés précédemment ont alors été regroupés sous huit modules. Le détail des réalisations effectuées lors de la première année du projet est présenté dans deux documents produits par l'équipe de recherche.(2) (3) Il restait à concevoir et à évaluer les activités d'apprentissage. Un renouvellement du projet pour 84-85 a permis la réalisation de cette phase.

(2) "Parent, R., Jean, J., Lapierre, J., Elaboration d'un guide pédagogique en santé et sécurité du travail, Rouyn, UQAT, 1984. 50 pages"

(3) "Parent, R., Jean, J., Lapierre, J. La santé et la sécurité du travail, Guide de l'élève, document de travail, Rouyn, UQAT, 1984, 119 pages".

2. ELABORATION DES ACTIVITES D'APPRENTISSAGE ET METHODOLOGIE RETENUE

Suite aux résultats obtenus lors de la première année d'existence du projet, nous avons élaboré des activités d'apprentissage pour chacun des sept modules suivants;

Module I: La loi sur la santé et la sécurité du travail
Module II: Les facteurs humains et le milieu de travail[4]
Module III: L'ergonomie
Module IV: L'hygiène industrielle
Module V: Les équipements de protection
Module VI: Les premiers soins
Module VII: Conséquences financières et affectives d'un accident.

Les pages suivantes expliquent en détail la méthodologie utilisée lors de l'élaboration des activités d'apprentissage spécifiques à chaque module.

2.1 Genre de production

Nous avons tenté tout au long de l'élaboration des outils pédagogiques, de répondre à une des principales attentes du Ministère: "réaliser des productions destinées aux élèves, productions auxquelles s'ajoutera un guide d'exploitation pédagogique pour l'enseignant".[5]

(4) DÛ à leur similitude au point de vue du contenu, les modules "Facteurs humains" et "Milieu de travail" ont été regroupés sous un seul thème.

(5) DGERU, La recherche dans les programmes spéciaux de perfectionnement M.E.Q. , Gouvernement du Québec, 1984, p. 9.

Pour ce faire, nous avons donc choisi un modèle de présentation, qui selon nous, permettait de bien répondre aux attentes exprimées précédemment. Basé sur celui utilisé par la CECM dans les guides d'apprentissage d'équipement motorisé,[6] ce modèle se présente ainsi:

A. Un cahier santé et sécurité servant de manuel de référence pour l'étudiant. La majeure partie des connaissances formelles à acquérir se retrouve dans ce cahier. Il a été conçu à partir du document intitulé "La santé et la sécurité du travail, guide de l'élève" que nous avions produit en 1984. Evidemment son contenu a été adapté afin de mieux répondre aux objectifs d'apprentissage.

B. Un cahier de l'élève contenant l'énoncé des objectifs à atteindre, la description détaillée des activités d'apprentissage et leurs moyens de réalisation. En d'autres mots, c'est le cahier de travail des élèves.

C. Un cahier de l'enseignant contenant l'énoncé des objectifs à atteindre, les intentions pédagogiques privilégiées, les corrigés des activités ainsi que des propositions de stratégies d'évaluation. Ce cahier complète les consignes données aux étudiants.

(6) Allaire, Marcel et Al. Guides d'apprentissage - équipement motorisé, tronc commun 341-400 CECM, Montréal, 1983.

2.2 Cadre théorique: Utilisation du Modèle de Gagné

Afin de bien orienter la conception des activités, nous avons choisi de travailler avec le modèle proposé par Gagné[7]. Ce choix se justifie par l'orientation de ce dernier vers l'apprentissage plutôt que vers l'enseignement. En ce sens, nous avons donc traduit les objectifs et les contenus de chaque module en terme de résultats d'apprentissage (tableau II). Cette traduction a souvent amené des corrections à faire aux objectifs et aux contenus initiaux.

2.3 Conception des activités

Après avoir bien défini, pour chacun des modules, les objectifs à réaliser, le contenu à s'approprier et les capacités à atteindre en terme de résultats d'apprentissage, nous avons donc procédé à la conception des activités. Les activités tendent, par les événements d'enseignement choisis, à permettre des apprentissages visant des résultats précis. Un premier document de travail a été produit pour chacun des modules par l'un ou l'autre des membres de l'équipe. Dans ces premières versions se retrouvent le cahier santé et sécurité, le cahier de l'élève et le cahier de l'enseignant.

(7) Gagné, Robert, M., Les principes fondamentaux de l'apprentissage, Montréal, Editions HRW, 1976. 148 pages.

TABLEAU II (8)

Résultats d'apprentissage selon le modèle de Gagné.

Domaines et sous-domaines des résultats d'apprentissage	Verbes décrivant une habileté	Verbes d'action
Apprentissage d'informations verbales		
1. Apprentissage textuel mot pour mot	Cataloguer, réciter	Oralement, en écrivant
2. Apprentissage non textuel: faits	Énoncer	Oralement, en écrivant
3. Généralisation,	Résumer	Oralement, en écrivant
Habiletés intellectuelles		
4. Discrimination	Distinguer	Sélectionner, trier, souligner, assortir
5. Concepts concrets	Identifier	Trier, sélectionner, souligner, assortir les objets
6. Concepts définis	Classifier	Assortir les bons et les mauvais exemples en utilisant une définition et non pas en donnant une définition
7. Règles (lien entre les concepts)	Démontrer	Mettre la règle en pratique, soit oralement, par écrit, ou en s'en servant (demonstration)
8. Règles d'ordre supérieur (lien entre les règles)	Générer	Présenter oralement ou par écrit un résultat comme étant le fruit de l'utilisation de plusieurs règles
9. Stratégies cognitives	Créer	Discuter, écrire ou concevoir une nouvelle solution à un problème
10. Habiletés motrices	Exécuter	Accomplir manuellement de nouvelles séries de mouvements
11. Attitudes (disposition d'esprit)	Choisir	S'impliquer volontairement dans une activité

(8) Traduit et adapté de : Briggs, L. S. et Wager W. W., Handbook of Procedures for the Design of Instruction. New Jersey, Educational Technology Publications, 1981, page 40.

Par la suite, les documents ont été soumis à l'ensemble de l'équipe à laquelle s'associait une spécialiste en moyens techniques d'enseignement. Des corrections, des modifications et des suggestions étaient alors amenées aux documents de travail jusqu'à l'obtention d'un produit satisfaisant toute l'équipe du projet. Six des sept modules prévus ont complété cette étape. Le module intitulé "Les premiers soins" n'a pas encore franchi la phase de conception. Le départ de M. Parent de l'équipe initiale explique en partie ce fait. Ce dernier possédait seul l'expertise requise pour réaliser la conception de ce module. La partie "Résultats" présente le produit final des six modules élaborés.

2.4 Pré-évaluation des activités

Dans le cadre de la pré-évaluation, nous avons cherché à évaluer en situation réelle le matériel produit, pour en améliorer la qualité et voir si nos activités atteignaient les objectifs fixés. Comme technique d'évaluation nous avons utilisé le "Learner Verification and Revision" (L.V.R.).[9] Le L.V.R. est un processus très simple qui se traduit en trois points: l'évaluation, la révision et la décision. Nous l'avons chois principalement parce qu'il permettait de faire intervenir plusieurs personnes sur l'un ou l'autre des aspects des documents produits; ainsi le concepteur (expert en matière) veille à la qualité du contenu; l'enseignant

(9) Stolovicth, H. D., La Rocque, G., Introduction à la technologie de l'instruction, Québec, Editions Préfontaine Inc., 1983.

(expert de la population-cible) renseigne sur les qualités du matériel au niveau contextuel et/ou technique; l'expert en apprentissage s'interroge sur le modèle d'apprentissage choisi; l'étudiant renseigne sur la capacité de transmission et l'intérêt présenté par le matériel. C'est le spécialiste en évaluation qui intègre l'ensemble de ces points de vue.

Le processus de pré-évaluation suivi se résume donc ainsi: après une première conception du matériel pédagogique, l'équipe de concepteurs le revise jusqu'à l'obtention d'un prototype jugé satisfaisant. Lors de l'étape de l'évaluation, ce prototype est expérimenté auprès des étudiants en salle de classe. Les données de cette expérimentation sont recueillies par l'évaluateur qui assiste aux expérimentations. Lors de ce processus d'évaluation nous avons aussi développé une grille nous permettant de recueillir l'information et de la traiter efficacement en vue de la révision des documents. Evidemment, tout au long du processus, cette grille a subi de nombreuses modifications et s'est nettement améliorée au cours des évaluations. Les résultats de la pré-évaluation vous sont présentés sur la version finale de cette grille.

La révision suit l'évaluation. C'est alors que les résultats sont analysés par les concepteurs avec l'assistance de l'évaluateur et de l'enseignant. Ces rencontres permettent de dégager des modifications à faire au matériel pédagogique. Les justifications de ces modifications sont reportées sur les grilles d'évaluation.

La décision intervient tout au long du processus. Elle s'effectue lors de l'examen de la concordance entre les résultats souhaités et les résultats obtenus. Elle permet de mettre fin au processus de révision.

Le tableau III résume très bien le processus L.V.R. Seules les étapes préliminaires ont été réalisées jusqu'à maintenant. Ce n'est que lors de la mise à l'essai des deuxièmes versions des documents que toutes les étapes du processus seront alors effectués.

Fait important à noter: il semble que les modifications majeures à apporter à un document ressortent lors du premier essai.(10) Les essais consécutifs ne font apparaître généralement que des modifications mineures améliorant l'ensemble du document.

Trois modules ont été pré-évalués en situation réelle: le module V "Les équipements de protection" et le module VII "Conséquences financières et affectives d'un accident" qui ont été mis à l'essai à la Polyvalente La Mosaïque d'Amos. Le groupe composé de onze étudiants, provenait du secteur mécanique d'ajustage et était sous la supervision de M. Guy Plante. Le module I "La loi sur la santé et la sécurité du travail" a été expérimenté à la Polyvalente d'Iberville de Rouyn, par un groupe de douze étudiants provenant du secteur meuble et construction. M. Gilbert Deault était l'enseignant chargé

(10) Picard, Colette, Historique du L.V.R., document produit dans le cadre d'un examen de synthèse pour l'obtention d'un doctorat en éducation. Université de Montréal, 1985, 15 pages.

TABLEAU III

ETAPES DU PROCESSUS L.V.R. (11)

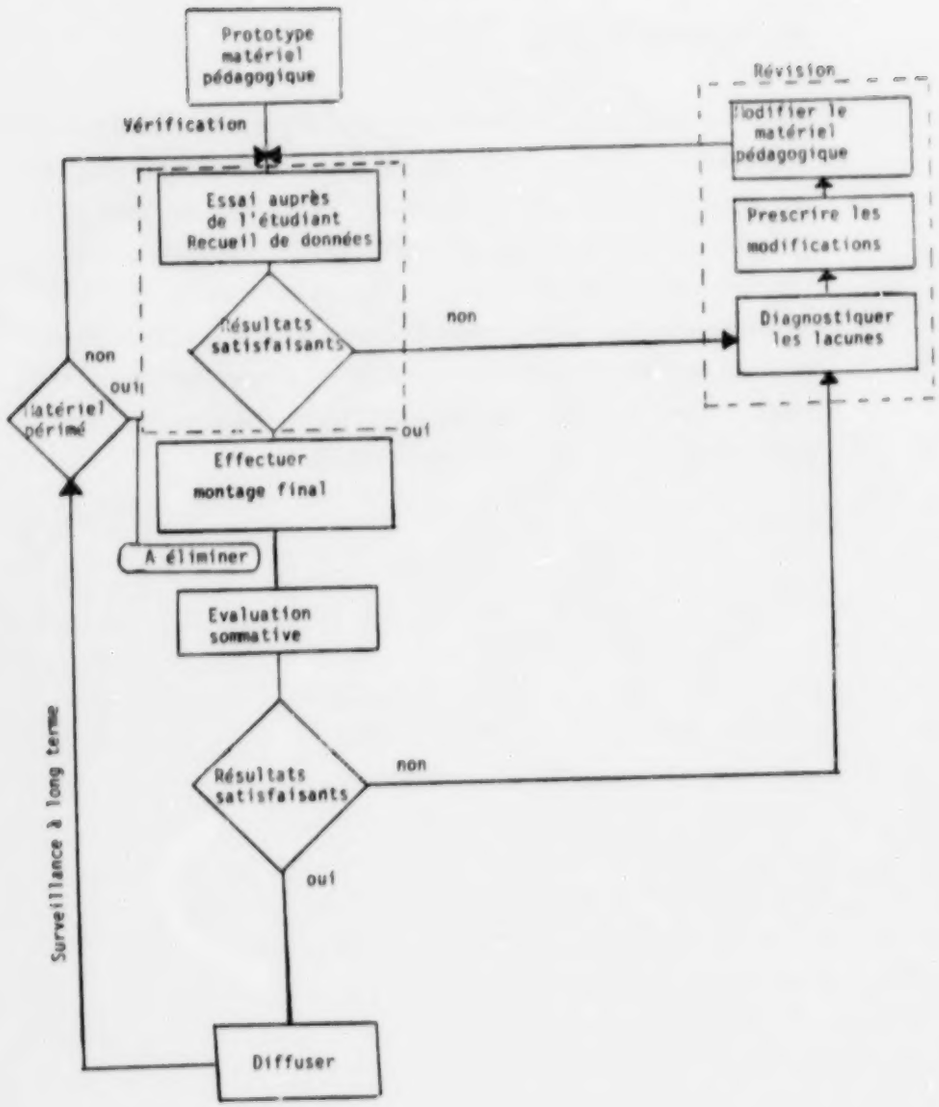

(11) Stolovich, H. D., La Rocque, G., Introduction à la technologie de l'instruction, Québec, Editions Préfontaine Inc. 1983. p. 154.

de l'expérimentation.

Pour les trois autres modules, les étudiants des écoles secondaires professionnelles ne pouvaient plus être disponibles à partir de la mi-avril, en raison de leur participation à des stages en industrie. Nous avons donc simuler une salle de classe, c'est-à-dire qu'avec l'aide du Centre de main-d'oeuvre Travail-Québec, nous avons recruté six finissants du secondaire actuellement en chômage. Sous la direction de M. Gilbert Deault, les trois modules restants ont été pré-évalués.

3. RESULTATS

Nous avons terminé jusqu'à maintenant la conception de six des sept modules prévus au départ. Chacun des modules se présente sous la forme d'un cahier de l'enseignant. Vous remarquerez que toute la mise en forme et le graphisme afférents aux documents ne sont pas terminés. Nous avons jugé plus important de vérifier au départ si les documents produits pouvaient répondre aux besoins et atteindre les objectifs fixés, avant de leur donner une forme finale plus attrayante. Ce travail sera effectué au cours de l'année qui suit.

Les résultats obtenus lors de la pré-évaluation vous sont présentés sur les grilles qui nous ont servi à recueillir les données. Pour chacun des modules nous vous présentons, au départ, un résumé de la pré-évaluation. C'est à l'aide de ces grilles complétées que nous procéderons à la révision des documents produits. Les résultats vous sont présentés par module dans les documents annexés à ce rapport d'étape.

CONCLUSION

Six des sept modules prévus au départ ont donc été conçus et pré-évalués au cours de cette année. Le module restant le sera à l'automne 1985. En vue de la poursuite du projet et à partir des résultats de la pré-évaluation, nous corrigerons les versions initiales de chacun des modules produits. De plus, avec l'aide d'un graphiste et d'un illustrateur, nous donnerons aux documents une présentation uniforme, agréable et plus attrayante sur le plan didactique.

Afin de bien compléter le processus L.V.R., les documents retourneront à l'évaluation. Cette mise à l'essai se déroulera en situation réelle et sera réalisée avec la collaboration de la Polyvalente La Mosaïque d'Amos.

"Eliminer à la source même les dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs", tel est le but ultime dicté par la loi. C'est donc à la réalisation d'une partie de cet objectif ambitieux que nous allons consacrer nos efforts.

BIBLIOGRAPHIE

ALLAIRE, Marcel et Al., Guides d'apprentissage - équipement motorisé, tronc commun 341-400, CECM, Montréal, 1983.

BRIGGS, L. S. et Wager, W.W., Handbook of Procedures for the Design of Instruction, New Jersey, Educational Technology Publications, 1981, 261 pages.

DGERU, La recherche dans les programmes spéciaux de perfectionnement, M.E.Q., Gouvernement du Québec, 1984, 47 pages.

GAGNE, Robert, M., Les principes fondamentaux de l'apprentissage, Montréal, Editions HRW, 1976. 148 pages.

PARENT, R., Jean, J. et Lapierre, J., Elaboration d'un guide pédagogique en santé et sécurité du travail, Rouyn, UQAT, 1984, 50 pages.

PARENT, R., Jean, J. et Lapierre, J., La santé et la sécurité du travail, Guide de l'élève, document de travail, Rouyn, UQAT, 1984, 119 pages.

PICARD, Colette, Historique du L.V.R., document produit dans le cadre d'un examen de synthèse pour l'obtention d'un doctorat en éducation, Université de Montréal, 1985, 15 pages.

STOLOVICH, H. D., La Rocque, G., Introduction à la technologie de l'instruction, Québec, Editions Préfontaine, 1983.